



DOSSIER DE CANDIDATURE

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES Mention : Urbanisme et aménagement Parcours : Architecture, structures et projets urbains

Nom :				Prénom :			
Nationalité :				Sexe :	masculin ☐	féminin ☐	
Date et lieu de naissance :							
Département () ou pays de naissance							
Adresse :							
Code postal :			Commune :			Pays :	
Tél :				Portable			
e-mail :							
Dernier diplôme obtenu (ou en cours)							
Année d'obtention							

*Dossier à retourner
à*

**l'INSA Strasbourg – Service Scolarité
24 boulevard de la Victoire – 67084 STRASBOURG CEDEX – France**

avant le

24 mai 2019 pour la 1^{ère} session

23 août 2019 pour la 2^e session

Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

Master Sciences Humaines et Sociales

Mention : Urbanisme et aménagement

Parcours : Architecture, structures et projets urbains

La formation propose au niveau M2 un cursus de recherche et un parcours professionnel en matière d'architecture, de structures urbaines et de projet urbain. Elle est ouverte aux architectes, aux ingénieurs et aux titulaires d'une formation en M1 avec priorité aux mentions : géographie, urbanisme, aménagement, sociologie, économie, topographie, histoire, génie civil, droit ou environnement.

Objectifs de la formation

Analyser les structures et les dynamiques urbaines, étudier et articuler les échelles temporelles et spatiales des projets urbains.

Mobiliser et interroger les savoirs et savoir-faire de façon transversale, notamment l'espace de conception des architectes et urbanistes en amont du projet, confronter les points de vue des acteurs en croisant les cultures propres à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre.

Définir des problématiques de recherche approfondies, maîtriser des champs théoriques associés aux structures et aux projets urbains, réaliser un mémoire de recherche scientifiquement rigoureux conduisant aux études doctorales ou un stage et un rapport de stage permettant une insertion professionnelle.

Mener une réflexion cohérente et innovante sur le projet urbain à la fois comme savoir-faire à la source de nouveaux savoirs et comme processus se nourrissant des savoirs constitués.

La formation est orientée sur l'approfondissement, à l'échelle de l'agglomération urbaine, des savoirs et savoir-faire déjà acquis en matière de projet par les étudiants concernés.

Son enseignement consiste à montrer comment des processus de projet peuvent mettre en œuvre des structures urbaines inscrites dans la longue durée.

La formation interroge les demandes de projet énoncées par la maîtrise d'ouvrage à différentes époques de la morphogenèse urbaine.

Elle considère d'abord ces demandes de projet comme inscrites dans des logiques d'établissements et d'habitats humains.

Elle les confronte ensuite à l'évolution des techniques et des normes constructives comme à celle des règles et des modèles d'urbanisme.

Elle en mesure enfin la prégnance en les situant dans des processus de décision où interagissent des acteurs et des institutions.

Contenu de la formation

GRILLE DE FORMATION 2018-2019, pour information.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG
DEPARTEMENT ARCHITECTURE
HORAIRES SEMESTRIELS - CREDITS ECTS
année 2018/2019

validé par conseil des études du 14 juin 2018

MASTER ASPU

code UE	Enseignements	C	TD	TP	P	ECTS
------------	---------------	---	----	----	---	------

Semestre 1						
	SAEP	ATELIER : Scénario, Analyse et expérimentation de projet			76	9
	ACPU	Approche de la complexité dans le projet urbain	8	24		3
	AUD	Actions Urbaines en Débat		24		3
	MSP	Metropole strasbourgeoise en projet	8	12		3
	APM	Accompagnement du projet de mémoire	4	16		3
	MEU	Morphogénèse des espaces urbains	28			3
	ATCIU	Analyse territoriale et compréhension des instruments d'urbanisme	8	12		3
	SUETP	Sociétés urbaines, Environnement, Technologie et Politique	8	12		3
TOTAL Semestre A			64	100	76	30
Total semestre face à face			240			

Semestre B						
	AM	Accompagnement du mémoire			40	8
	MSR	Mémoire de stage ou de recherche				18
	SM	Soutenance mémoire				4
TOTAL Semestre B			0	0	0	40
Total semestre face à face			40			

TOTAL ASPU			64	100	0	116
Total annuel face à face			280			

Equipe pédagogique

Alexis MEIER, architecte, maître de conférences, Insa Strasbourg
Gaëtan DESMARAIS, géographe, urbaniste, maître de conférences, Insa Strasbourg
Florence RUDOLF, sociologue, HDR, professeur des universités, Insa Strasbourg
Denis BOCQUET, historien, HDR, professeur des écoles d'architecture, Ensas
Eric CHENDEROWSKI, urbaniste praticien, Eurométropole, Ensas.
Xavier BLARINGHEM, architecte professionnel, ENSAS
Jean-François AUTHIER, architecte professionnel, INSA Strasbourg

Modalités de contrôle des connaissances

Les cours font l'objet d'un contrôle continu.

Les études de cas, séminaires, travaux de projet ou exercices méthodologiques sont menés individuellement ou en équipe et leurs résultats sont évalués.

Le mémoire de recherche ou le rapport de stage professionnel, est un travail individuel évalué par un jury composé des membres de l'équipe pédagogique.

Accès à la formation et inscriptions

La sélection (30 places offertes) des candidats est effectuée par l'équipe pédagogique sur examen des dossiers au cours de deux sessions, mi-juin et fin août.

Pour les étudiants étrangers, une commission d'équivalence se réunit pour statuer sur la qualité de leur diplôme. Il est entendu qu'une maîtrise parfaite de la langue française est nécessaire à une bonne insertion dans la formation.

Pour faire acte de candidature

Vous pouvez :

- télécharger le dossier de candidature : <http://www.insa-strasbourg.fr/fr/masters-admission/>
- demander un dossier de candidature par mail au Service Scolarité (scolarite@insa-strasbourg.fr) de l'INSA Strasbourg

Date limite de retour des dossiers :

1^{ère} session : 24 mai 2019

2^e session : 23 août 2019

(Il est recommandé aux candidats étrangers, d'entamer les démarches d'obtention de visa le plus rapidement possible, compte tenu des délais de l'administration.)

Les dossiers de candidature doivent obligatoirement être **envoyés par voie postale uniquement**, avec toutes les pièces jointes demandées à

INSA Strasbourg – service Scolarité
24 boulevard de la Victoire – 67084 Strasbourg cedex
(Tél. 03 88 14 47 13)

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

DOSSIER DE CANDIDATURE
année universitaire 2019/2020

PIECES A FOURNIR :

obligatoirement **avant le 24 mai 2019** pour la 1^{ère} session
ou **avant le 23 août 2019** pour la 2^e session

Candidats étrangers :

Préalablement à votre candidature, vous devez vous inscrire dans un C.E.F. Centre d'Etudes en France :

<http://www.campusfrance.org/fr/page/a-partir-dun-pays-a-procedure-cef>

afin de valider votre niveau de français et de préparer votre venue en France.

En cas d'absence de CEF correspondant à votre pays ou d'impossibilité de vous inscrire, vous devrez **impérativement** fournir votre **DALF niveau C1 (ou équivalent)**.

Candidats titulaires de diplômes français

- 1) fiche de renseignements ci-jointe, complétée avec le plus grand soin.
- 2) lettre de motivation manuscrite (impératif) accompagnée de la présentation d'un sujet de mémoire et de recherche. Nous précisons que la qualité du projet de recherche est déterminante pour l'admission en formation.
- 3) curriculum-vitae détaillé.
- 4) fiche d'appréciation (sous pli fermé) d'un enseignant ou du Directeur du dernier établissement d'Enseignement Supérieur que vous avez fréquenté (formulaire joint) ou d'un responsable de l'organisme dans lequel vous exercez votre activité professionnelle.
- 5) programme détaillé de vos études dans l'enseignement supérieur.
- 6) photocopies des relevés de notes obtenues, par année universitaire, depuis votre baccalauréat.
- 7) photocopies de tous vos diplômes (*) (baccalauréat y compris).
- 8) photocopie de la carte nationale d'identité recto/verso ou une copie du passeport.

() Les candidats en voie d'obtenir le(s) diplôme(s) ouvrant droit à candidature doivent le signaler et compléter leur dossier dès que possible, aucun rappel en ce sens ne sera effectué.*

Après la clôture des inscriptions, seuls les dossiers complets seront examinés par la Commission de sélection et **le résultat des décisions prises sera communiqué aux candidats à l'adresse mail indiquée sur le dossier dans les meilleurs délais. Aucune décision ne sera communiquée par téléphone.**

Candidats titulaires de diplômes étrangers

- 1) fiche de renseignements ci-jointe, complétée avec le plus grand soin.
- 2) lettre de motivation manuscrite (impératif) accompagnée de la présentation d'un sujet de mémoire et de recherche. Nous précisons que la qualité du projet de recherche est déterminante pour l'admission en formation.
- 3) curriculum-vitae détaillé.
- 4) fiche d'appréciation (sous pli fermé) d'un enseignant ou du Directeur du dernier établissement d'Enseignement Supérieur que vous avez fréquenté (formulaire joint) ou d'un responsable de l'organisme dans lequel vous exercez votre activité professionnelle.
- 5) programme détaillé de vos études dans l'enseignement supérieur.
- 6) **photocopies des relevés de notes obtenues, par année universitaire – traduction légalisée s'il y a lieu**
- 7) **photocopies de tous vos diplômes y compris celui du baccalauréat, ou titre équivalent – pour les diplômes universitaires, fournir les attestations de réussite par année – traduction légalisée s'il y a lieu.**
- 8) **Diplôme de niveau DALF C1. L'original du diplôme devra être présenté lors de la chaîne d'inscription.**
- 9) un certificat de scolarité de l'année en cours (2018/2019) – *en cas d'interruption d'études ou de toute autre activité, veuillez fournir les justificatifs nécessaires.*
- 10) photocopie d'une pièce d'identité recto/verso ou une copie du passeport.
- 11) étudiant étranger résidant en France – joindre une photocopie de votre carte de séjour et de votre passeport – y compris visa.

Pour les pièces 6) et 7), veuillez-vous référer au tableau ci-dessous

Documents délivrés en langue française	Documents non délivrés en langue française
Procédure à suivre Les documents à fournir doivent être certifiés conformes : - soit par l'Etablissement d'origine, - soit par l'Ambassade de France	Procédure à suivre Vous devez fournir : - des traductions légalisées par un traducteur assermenté. Les photocopies de ces traductions devront être certifiées par le traducteur.

Il est obligatoire que **les cachets apposés** sur l'ensemble des documents soient **en langue française**. Dans le cas contraire, ces derniers devront être traduits et légalisés par un traducteur assermenté.

Aucun document certifié par une Mairie ou un commissariat de Police ne sera accepté.

Pour les titulaires de diplômes étrangers, la Commission d'équivalence se prononcera sur la recevabilité de la candidature et fera part aux intéressés, de sa décision en temps utile.

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : Urbanisme et aménagement
Parcours : Architecture, structures et projets urbains

[illegible]

Eventuellement projet ou stage de fin d'études réalisé (titre, date) :

2. Formations complémentaires

* *Formation professionnelle* (stages, expérience professionnelle et/ou de recherche) :

* *Connaissances linguistiques* :

en Français (*pour les étrangers*), mettre une croix dans le niveau obtenu :

DALF C1 : ☐ ou équivalent, précisez : ☐ _____

(joindre le *justificatif du diplôme* du niveau de langue en français. *L'original est à présenter lors de la chaîne d'inscription.*)

<u>RAPPEL</u> : Une bonne connaissance de la langue française est indispensable pour suivre les enseignements.

3. Ressources

Les étudiants non ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) doivent justifier d'un revenu suffisant pour obtenir un visa afin de poursuivre leurs études en France (se renseigner auprès des Consulats).

Date et signature :

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE STRASBOURG
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG

MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention : Urbanisme et aménagement

Parcours : Architecture, structures et projets urbains

FICHE D'APPRECIATION CONFIDENTIELLE

(à joindre au dossier sous pli fermé)

Nom et prénom du candidat _____

Nom du Professeur ou du Responsable _____

Etablissement (nom, adresse) _____

a connu le candidat ci-dessus pendant l'année _____

Résultats obtenus ⁽¹⁾ (*candidats en fin de formation initiale seulement*)

Excellents Très bons Bons Moyens Passables Mauvais

Dans sa promotion (son emploi) figure-t-il parmi les ⁽¹⁾

10% meilleurs 30% meilleurs dans la moyenne sous la moyenne

Aptitude aux études envisagées ⁽¹⁾

Excellente Très bonne Bonne Moyenne Passable Mauvaise

Je recommande le candidat ⁽¹⁾

Vivement Je le recommande Je le connais peu Je ne le recommande pas

Appréciations complémentaires :

Signature (et tampon de l'université ou de l'organisme)

(1) encercler la mention utile